L'actualité du Réseau Education sans Frontières.



Une actualité essentiellement interne pour ce qui concerne ce numéro 2 du Bulletin de Liaison intermittent et sporadique du Réseau Education Sans Frontières. D'assez nombreux cas de jeunes sans papiers scolarisés pris en charge par des équipes d'adultes nous sont signalés. Mais, comme à chaque fois, le démarrage de l'action est long et difficile : il faut prendre des contacts, constituer les dossiers, engager les premières démarches. Rien de très concret ni de très spectaculaire encore. Mais, à n'en pas douter, ça viendra.

RESF se structure : publication de la brochure juridique et pratique *Jeunes scolarisés sans papiers, Régularisation, Mode d'Emploi*, ouverture d'un site Internet (www. educationsansfrontieres.org) sur lequel la brochure est téléchargeable gratuitement, préparation de la première journée de formation (juridique et pratique) du 6 novembre, participation à la manifestation anti-raciste du 7 novembre.

Mais l'essentiel reste à faire : le développement des actions de solidarité des adultes qui les entourent et de leurs camarades avec les jeunes scolarisés sans papiers.

SOMMAIRE

JEUNES SCOLARISES SANS PAPIERS : REGULARISATION, MODE D'EMPLOI

La brochure

INDISPENSABLE

42 pages, format A4

L'essentiel de ce qu'il faut savoir sur les plans pratique et juridique pour entamer l'action. 1€ (ou plus si affinités).

Voir communiqué et adresses pour se procurer la version papiers p. 2

COMMUNIQUE RESF

25 octobre 2004

Repris par une dépêche AFP

JEUNES SCOLARISES SANS PAPIERS : REGULARISATION MODE D'EMPLOI

Un guide pratique et juridique réalisé par le Réseau éducation sans frontières

[Site : www.educationsansfrontieres.org Mail : educsansfrontieres@free.fr]

En juin 2004, des enseignants, des personnels de l'éducation nationale, des parents d'élèves, des syndicats et des organisations attachées à la défense des droits de l'homme ont lancé un appel pour la régularisation de tous les sans-papiers scolarisés.

Les signataires de cet appel regroupés au sein du Réseau éducation sans frontières viennent de publier un guide intitulé « *Jeunes scolarisés sans papiers : régularisation mode d'emploi* » qui peut être téléchargé gratuitement sur le site : www.educationsansfrontieres.org ou qui est vendu 1€ (et plus si affinité).

Ce guide a pour objectif de donner des premières indications à ceux (personnels de l'éducation nationale, parents d'élèves ou militants associatifs ou syndicaux, voire élèves eux-mêmes) qui découvrent, souvent avec stupeur, qu'un élève ou un jeune de leur entourage est sans papiers et menacé d'expulsion. A la question souvent entendue : « Je connais un jeune sans papiers, qu'est-ce que je peux faire pour l'aider ? », il s'efforce d'apporter deux types de réponses :
- pratique, en indiquant par exemple comment organiser la solidarité autour de lui, les démarches qu'il doit entamer, les risques encourus, etc. ;
- juridique, en fournissant une première approche des textes sur le séjour des étrangers.

Pour compléter les informations contenu dans ce guide, RESF organisera une série de formations gratuites et ouvertes sur cette question. La première session aura lieu le samedi 6 novembre de 9h30 à 17h à la Bourse du travail de Paris, salle Jean-Jaurès (3 rue du Château d'Eau, Métro République).

www.educationsansfrontieres.org (téléchargement gratuit)

Pour se procurer *Jeunes scolarisés, Régularisation, Mode d'emploi*, version papier
1 € ou plus par exemplaire
Frais de port : 2 € pour 2 brochures ; 3 € pour 4 brochures ; 4 € pour 8 ; 5 € pour 16 ; 6€ pour 24 exemplaires.
Chèques à l'ordre de l'organisation à laquelle on passe commande. Mention RESF au verso.
RESF s/c GISTI, 3 villa Marcès, 75011 Paris
RESF s/c LDH, 138 rue Marcadet, 75018 Paris
RESF s/c EDMP, 8 impasse Crozatier, 75012 Paris
RESF s/c CNT-FTE Palais du Travail, 9 place Lazare Goujon, 69100 Villeubanne
RESF s/c FERC-CGT 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex
RESF s/c FSU 1, rue de Courty, 75007 Paris
RESF s/c Sud-Education, 17 Bd de la Libération, 93200 StDenis
RESF s/c Cinquième zone, 11 rue Salvador Allende 92220 Bagneux

La rédaction, la relecture et la maquette de la brochure ont été assurées collectivement par des enseignants du réseau Education sans Frontières et des juristes de la CIMADE, du GISTI et de la LDH. Les dessins sont offerts par Tignous, le tirage est fait par la CNT, la FERC-CGT, la FSU et Sud-Education.
Quant à la diffusion, elle dépendra aussi de l'énergie de chacun à faire connaître ce qui nous semble un outil utile !

RESEAU EDUCATION SANS FRONTIERES
JOURNEE DE FORMATION DU 6 NOVEMBRE 2004

Le Réseau éducation sans frontières constitué en juin 2004 dans le but d'agir pour la régularisation des jeunes sans papiers scolarisés organise le 6 novembre 2004 une journée de formation juridique et pratique.

BOURSE DU TRAVAIL DE PARIS
3, rue du Château d'Eau, M° République, Salle Jean-Jaurès
De 9h30 à 13h et de 14h à 17h.

Cette formation est ouverte à toutes celles et tous ceux (personnels de l'Education nationale, élèves et parents d'élèves, militants syndicalistes, associatifs ou politiques, particuliers attachés à la défense des droits de l'homme) qui souhaitent réagir face à la situation dramatique vécue par des milliers d'élèves menacés de disparition légale au premier contrôle de police.
Face à ces situations qui désespèrent les jeunes concernés et traumatisent leurs camarades, il est impossible de ne rien faire. Mais, s'agissant d'affaires qui mettent en cause la liberté et la vie même de garçons et de filles, un minimum de formation s'impose. Il est indispensable d'avoir quelques idées des cadres légaux qui régissent le statut des étrangers dans ce pays et il est utile de bénéficier de l'expérience de ceux qui se sont déjà trouvés confrontés à ces problèmes.
La formation est assurée gratuitement par des juristes de la CIMADE, du GISTI, du MRAP et de la LDH et, pour ce qui concerne la partie pratique, par des enseignants ayant l'expérience de ces situations. Toutefois, ceux qui le peuvent et le veulent bien, pourront verser une contribution destinée à soutenir l'activité du Réseau ESF.

PROGRAMME

9h30-10h : Présentation du réseau et du déroulement de la journée.

10h-13h: Le statuts des jeunes étrangers en France

- Qui est Français ou peut le devenir ?
- Conditions de séjour en France : les différents titres de séjour, le dépôt d'une demande de titre de séjour, la circulation hors de France
- Que faire en cas de refus de séjour ?
- La demande d'asile
- La scolarisation.

14h-16h30 : Les voies de la régularisation au travers de trois exemples :
- Léopoldo, Chilien, régularisé en 2004 (L.P. Jacques Brel – Choisy-le-Roi - 94)
- Sobiana, Béninoise, régularisée en 2004 (Lycée Suger – St-Denis - 93)
- Gladys, Haïtienne, régularisée en 2004 (Lycée J. Jaurès - Châtenay-Malabry - 92)

16h30-17h : Bilan et besoins pour une prochaine formation.

Autres questions que vous souhaiteriez voir abordées le 6 novembre ?

PRE-INSCRIPTION

Nom : Prénom : Organisation éventuelle :

E-mail : Téléphone :

A renvoyer à : seghsimoh@caramail.com

Compte rendu de la réunion du
Réseau « Education sans frontières »

Mercredi 20 octobre 2004

Une nouvelle association nous rejoint: « En-temps » qui s'occupe des mineurs isolés sur Paris, agit auprès de l'Aide sociale à l'enfance et aurait besoin d'un appui du Rectorat.

Changer de nom ?

Nous avons découvert l'existence d'une autre association du nom de *Education sans frontières*, organisation charitarive qui s'occupe notamment de la scolarisation dans des pays du Sud. Jean-François Martini (Gisti) s'est chargé de la contacter pour éviter les problèmes. Nous mettons en avant le mot ***Réseau*** avant ESF (RESF), en attendant si le cœur nous en dit de modifier nous-mêmes notre appellation.

Le suivi des contacts

Nous sommes sollicités à propos d'élèves (exemples: lycées Racine, Rouault et un autre lycée du 19ème arrondissement de Paris). A chaque fois que nous nous sommes contactés, nous envoyons la brochure... puis nous restons sans nouvelle : les établissements semblent vouloir régler les choses seuls. Richard s'inquiète de la difficulté à faire éclater la question politique sur la scène publique. Doit-on aller sur les bahuts. Jean-François propose une lettre type aux profs dès qu'on est sollicité, le guide devant permettre d'agir en autonomie. Monique (Mrap) souligne l'importance de solliciter profs et parents d'élèves. Pablo (Ferc-cgt) propose d'avancer dans la mise en réseau des correspondants locaux des syndicats et associations permettant de mettre en place des collectifs locaux unitaires. Les camarades de Sud-Educ signalent que l'Inspecteur d'Académie de Seine-Maritime a, en toute illégalité, interdit aux proviseurs d'inscrire des jeunes sans papiers de 17 ans... au prétexte qu'ils pourraient demander leur régularisation!

Décision a été prise de « secouer » les associations pour mettre en place un fichier croisé, le compléter et solliciter les correspondants : Pierre (Sud) et Jean-Michel (Ldh) centralisent. Une fois actualisé, le fichier sera accessible sur le site (avec un code).

Brochure Voir p. 2

Chaque association doit prendre un stock et vendre le guide. La vente du guide permettra de constituer un trésor de guerre pour le réseau, permettant par exemple de constituer des banderoles, etc. Sud et la Cnt fourniront pour les guides des factures aux associations qui en prendront. La Ferc-cgt fournira les brochures gratuitement à condition que le produit de la vente aille au réseau ESF. Les manifestations du 23 octobre (sans-papiers) et 7 novembre (antiraciste) seront l'occasion de ventes militantes.

Formation du 6 novembre Voir programme p. 3

Présence aux manifestations

Pour augmenter notre visibilité, il a été décidé de constituer une nouvelle banderole pour la manifestation antiraciste du 7 novembre. Le texte sera *« Elèves sans-papiers: Régularisez! »*. Greg (Cnt) se propose de la réaliser. Pour l'instant, il y a peu de publicité pour cette manifestation, à laquelle appellent l'ensemble des syndicats et beaucoup d'associations (à l'exception de la Licra et de Sos-racisme). Elle a lieu le premier week-end après le retour des vacances de Toussaint, dans sept villes de France, ce qui laisse peu de temps pour mobiliser les établissements scolaires.

Site

Listes de diffusion

Divers

Participerons-nous au *Salon de l'Education* du 18 au 21 novembre ? Nous allons contacter la Ligue de l'enseignement dans ce but pour voir si nous pouvons disposer d'un stand. Autrement, nous pourrons disposer d'une petite place dans le stand de la Ldh.

Prochaine réunion :

4 novembre 18h30, local des Ed. EDMP
8, impasse Crozatier (Métro Reuilly-Diderot)

Randy, le jeune garçon placé en centre de rétention et sa mère (voir BLISRESF n°1) ont finalement été libérés. Le *Collectif de soutien aux personnes sans-papiers* de Rennes a publié le tract suivant pour dénoncer des pratiques scandaleuses. D'autre part, le Collectif de Nantes fait circuler le mail qui suit :

Depuis la rentrée scolaire, à Rennes et ailleurs, **plusieurs écoles ont vu la police intervenir pour retrouver des parents sans-papiers à partir de leurs enfants scolarisés**. Par exemple, en septembre, Randy et sa mère ont été placé-e-s en rétention (à Rouen) après avoir été interpellé-e-s à l'entrée de l'école. La police avait fait croire à l'inspection académique qu'elle recherchait Randy *« dans son intérêt »* alors que c'est la mère qui était recherchée pour être expulsée. Le directeur de l'école avait alors fourni des informations sur Randy sans connaître les véritables raisons de l'enquête policière. Une mobilisation des organisations et des parents a permis d'éviter l'expulsion. Randy a repris l'école après trois semaines d'absence et après avoir vécu le calvaire de la rétention.

Cependant, le cas de Randy n'est pas isolé. A notre connaissance, **près d'une dizaine de familles sont dans la même situation aujourd'hui à Rennes**.

Ainsi, d'autres enseignant-e-s ont subi des pressions policières pour donner des informations que l'on peut considérer comme confidentielles. Il s'agit d'incitation à la délation qui porte atteinte au droit à la scolarité de tout-e enfant, étranger-e ou non. Les enseignant-e-s refusent cette collaboration. L'inspection académique doit aussi refuser cette collaboration : pour cela, **nous exigeons une circulaire officielle qui protège les enseignant-e-s dans leur refus de collaborer et qui met fin à toute utilisation de l'école comme moyen d'expulsion**.

Halte aux expulsions !
Halte à la police dans les écoles !
Régularisation de toutes les personnes sans-papiers !
Régularisation des enfants scolarisé-e-s et de leurs parents !
Protection de l'enfance et droit à la scolarité
pour tou-te-s les enfants étranger-e-s !
Non à la séparation des parents et des enfants !

RASSEMBLEMENT SAMEDI 23 OCTOBRE, A 16 HEURES, PLACE DE LA MAIRIE

Dans le cadre de la manifestation nationale des sans-papiers

Collectif de soutien aux personnes sans-papiers
Réunion le mardi soir à 18 heures 30 à la Maison Internationale de Rennes, 7 quai Chateaubriand

Objet : [exiles10] Nantes : des familles avec enfants scolarisés en rétention

3 familles comprenant des personnes Sans-Papiers et des demandeurs d'asile avec 5 enfants scolarisés (de 2ans et demi à 10ans) ont été arrêtées et placées en rétention ce matin à Nantes.
Le Collectif de Soutien aux Enfants de Sans-papiers Scolariés et le Collectif de Soutien aux Sans-Papiers de Nantes appellent à la solidarité.
Les familles SAREHA (un couple d'origine algérienne avec un enfant de 4 ans), la famille KHOUCHA (un couple d'origine algérienne avec 2 enfants de 2 ans et demi et 10 ans) et une femme d'origine congolaise avec sa fille de 2 ans et demi étaient sans logement depuis plusieurs semaines, elles avaient été mises à l'abri dans une association gérée par l'évêché de Nantes avec son accord. En fin de semaine dernière les locaux où elles étaient hébergées ont été réquisitionnés pour la mise en place du plan hivernal. La Mairie de Nantes, contactée par le associations, s'était alors engagée à trouver une solution, et la DDASS avait alors donné son accord pour qu'elles restent dans leur foyer d'accueil.
Pourtant, les familles ont été mises à la rue ce week-end. Lundi 25 octobre les collec-

tifs de soutien ont décidé d'occuper la Maison des Syndicats de Nantes, pour mettre à l'abris ces familles et obtenir un relogement de la Mairie (qui ne voulait alors n' entendre parler que des enfants).

Ce matin (27 octobre) à 6h10, sur demande de la Mairie de Nantes (information confirmée par le cabinet de Jean-Marc Ayraut), la Police a arrêté ces 3 familles et, après un passage en garde vue, elles ont été placées en rétention avec les enfants à 9h55.
Une quarantaine de personnes sont actuellement rassemblées devant le centre de rétention de Nantes (au Commissariat Waldeck Rousseau, de triste renommée ces derniers temps).
Les personnes, organisations, et collectifs nantais solidaires de ces famille réclament :
La libération immédiate des personnes et des enfants placées en rétention
Leur régularisation sans condition
ainsi qu'un rendez-vous avec Jean-Marc Ayraut (député-maire de Nantes, président du groupe socialiste à l'Assemblée) pour qu'il s'engage à les reloger dans les plus brefs délais.
ELLES APPELLENT A UN RASSEMBLEMENT
DEVANT LA MAIRIE DE NANTES (29 rue de Strasbourg) A 12H
Vous pouvez faxer vos protestations et communiqués de soutien à :
La Préfecture de Loire Atlantique - (Cabinet du Préfet) fax : 02.40.41.20.25. - et Préfecture de Région : 02.40.47.66.66.
La Mairie de Nantes - fax : 02.40.41.92.39. - e-mail : contact@mairie-nantes.fr
Cabinet de Jean-Marc Ayraut - fax : 02.40.41.63.00.

BREF, RESF NEWS, BREF, RESF NEWS, BREF, RESF NEWS, BREF, RESF

UN SITE POUR LE RESF : www.educationsansfrontieres.org Le détail de tout ce qu’on pourra y trouver dans le prochain numéro du Bulletin de liaison. Mais, d’ores et déjà, on peut y télécharger la brochure Régularisation, Mode d’emploi.

JOURNEE DE FORMATION (JURIDIQUE ET PRATIQUE) le 6 novembre Bourse du Travail de Paris, 3, rue du Château-d’eau, Métro République, salle Jean-Jaurès, 9h30-17h.

MANIFESTATION CONTRE LE RACISME Dimanche 7 novembre.

EDUCATION SANS FRONTIERES SUR LES ONDES : RFI (89 FM) a déjà consacré son émission Territoires de Jeunesse (samedi 12h10-12h30) aux mineurs isolés (avec la participation de José, instituteur dans l’Ariège). Celle du samedi 30 octobre sera consacrée au Réseau Educ sans Front et celle du 6 novembre à la situation des jeunes régularisés avec le statut d’étudiant. Diffusion mondiale ! A vos postes !

PROCHAINE REUNION : JEUDI 4 NOVEMBRE 18h30, local des éditions EDMP, 8 impasse Crozatier (au fond de l’impasse à droite), Métro Reuilly-Diderot. Ordre du jour (entre autres) : préparation pratique de la journée du 6 et de la manif du 7 nov. Diffusion de la brochure.

RESF EMBAUCHE : H ou F, origine indifférente, âge idem, qualifs pareil, ni salaire, ni avantages en nature. De vrais emplois modernes façon MEDEF, plein de boulot pour pas un rond. Maintenance du site, gestion des listes de discussion, agrafage (manuel, s’il vous plaît !) de brochures, courrier, etc. Bref, mille et une tâches peu gratifiantes mais qu’il faut faire pourtant. Bonnes volontés, candidatures, sans CV ni photo (encore que…) : educsansfrontieres@free.fr